

Burel, seigneur de la Fresnaye en Missillac, la dame de la Fresnaye est représentée, lors de la montre, par Antoine Nepveu

Pour cette famille, comme pour d'autres relevant de la baronnie de la Roche-Bernard, la documentation est des plus limitées et une généalogie suivie est impossible.

Dans la déclaration pour la baronnie de la Roche-Bernard qui fait suite, au décès intervenu le 19 septembre 1419 de Raoul de Montfort, figure Guillaume Burel pour diverses rentes levées sur les lieux de Beso et de L'Ouaselière et parmi les « feaulx » de la baronnie (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1881, f° 6 et 13 v°).

Le 24 janvier 1428, dans d'une réformation des nobles et des exempts des paroisses de Missillac et de Saint-Dolay figurent, parmi les nobles, Geoffroy Burel en possession de la métairie de Bois-Joli et Guillaume Burel en possession de celle de la Fresnaye (LAIGUE, Arch. dép. Morbihan, 9 J 6, Missillac et site « Archives remarquables »).

Le 17 juillet 1448, dans une réformation des nobles et des exempts de la paroisse de Saint-Dolay, est enregistré Geoffroy Burel, seigneur de la Fresnaye. Il dispose d'une métairie franche mais également de l'« hostel du Boais Joliz », auquel une métairie est également associée. Il est encore précisé que Geoffroy Burel a acquis ce dernier « hostel », il y a environ trente ans, « d'un nommé Froissart » qui demeurait au bourg de Saint-Dolay, « qui se marchandait et uzoit de bource coutumiere » et contribuant alors à fouage, ce qui n'est plus le cas ensuite ni de l'« hostel » ni de la métairie. Les commissaires réagissent à cette situation et imposent que le métayer actuel contribue « pour ce que celui qui vendit le lieu contribuoit » (LAIGUE, Arch. dép. Morbihan, 9 J 6, Saint-Dolay et site « Archives remarquables »).

Le 29 juin 1445, un contrat est passé entre Pierre Eder et Guillaume Burel (Arch. dép. Morbihan, E 52, p. 31). Si son contenu nous reste ignoré, il pourrait s'agir de baules concédées, où 80 œillets de saline furent aménagés. De ces œillets, il est encore question : le 30 décembre 1487, dans un mandement ducal donné en faveur de Michel Paris, fermier de la recette ordinaire de Nantes (dont dépend Assérac) afin que Jean Flourigo, Marc Le Rouxeau et Julien Madic lui restituent le sel produit par 80 œillets de saline échus au duc par le décès de Pierre Burel (Arch. dép. Loire -Atlantique, B 11, f° 84 v°.) ; le 19 mai 1488, Philippe Guyhart, Marc Le Rouxeau et dom Julien Madic afferment de Michel Le Pennec la levée du « rachat » de 80 œillets de salines ayant appartenu à feus Jean et Pierre Burel et s'engagent à payer 75 livres 16 sous 8 deniers pour 1486 et 50 livres pour 1487. (Arch. dép. Morbihan, E 52, p. 106 v°107).

Jean Burel pourrait être, en mai 1481, l'un des confrères de la confrérie Saint-Nicolas de Guérande « cassés par l'abbé et les frères congregez » pour ne pas avoir obéi aux statuts (Arch. presbytère Guérande, registres de la confrérie Saint-Nicolas, vol. I ; f° 27).

Le 10 septembre 1501, le paraphe de « Ja. » Burel se lit au bas d'un acte passé entre François de Beauboys et Marie de Pontbriand, curatrice de Jean Le Pennec, son mari (Arch. dép. Morbihan, E 52, p. 143)

À une date inconnue, Michel Burel, seigneur de la « Fresnaye » vend à Alain Avril 3 hommées de pré et 45 sous de rente annuelle en fief noble pour 100 livres tournois (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 3022, f° 17, 6 mars 1536 n.st].)

Dans la déclaration de la baronnie de la Roche-Bernard de septembre 1544 parmi ceux qui tiennent des biens à foi, hommage et rachat sur la paroisse de Saint-Dolay, sont cités Bastien Burel et les lieux du Beso et de l'Ouaselière (*ibid.*, B 1881, f° 32 v° 39 v). La dame de la Fresnaye pourrait être la mère de celui-ci, en possession de la seigneurie de la Fresnaye à titre de douaire qui, les 15 et 16 mai 1534, est enregistrée parmi « Les faisans ung archier » ; absente, elle est représentée par Antoine Nepveu (transcription, f° 7 v° et site « Archives remarquables »).

Les registres de baptême de Saint-Dolay portent mention de Sébastien (seigneur de la Fresnaye) et de sa sœur Guillemette « Bruel » (Burel) (vue 54/491, 10 mai 1562 ; et vue 69/491, 21 novembre 1563).

Alain GALLICE, Charlotte FAUCHERAND

GALLICE Alain, FAUCHERAND Charlotte, « Burel », *Société des Amis de Guérande, Archives partagées, Dictionnaire des feudataires*, mis en ligne le 1^{er} mars 2024